

DEPARTEMENT DU CHER
COMMUNE DE SAINT LOUP DES CHAUMES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2020
 CONVOCATION DU 24 FEVRIER 2020
 SECRETAIRE DE SEANCE : Sabine BERNARDIN

L'an deux mil vingt et le deux mars à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en l'absence de quorum lors de la séance du 24 février 2020 et en application de l'article L2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe MOISSON.

Considérant le cadre réglementaire des installations classées pour la protection de l'environnement, la Préfecture du Cher, par arrêté n° 2020-0021 du 10 janvier 2020 a prescrit une enquête publique complémentaire sur la demande d'autorisation présentée par la Société QUADRAN SAS pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes d'INEUIL et MONTLOUIS du 3 février 2020 au 18 février 2020 inclus.

Dans ce cadre, les conseils municipaux des communes comprises dans le périmètre d'impact du parc éolien sont consultés pour rendre un avis sur le projet d'exploitation du dit parc.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la commune de Saint Loup des Chaumes est comprise dans ce périmètre et est appelée à donner son avis avant les 15 jours suivants la clôture de l'enquête publique pour que ce dernier soit considéré valable.

Considérant l'ensemble des données soumises à l'étude du conseil municipal, et après débats, il est proposé au conseil municipal de procéder au vote.

A l'issue du scrutin, le conseil municipal :

- EMET un avis favorable à 5 voix POUR, 3 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS à la demande d'autorisation d'exploitation présentée par la Société QUADRAN SAS d'un parc éolien sur le territoire des communes d'INEUIL et MONTLOUIS

Pour extrait conforme,
 Le, 4 mars 2020
 Le maire, Philippe MOISSON

DCM – 2020-005

AVIS sur la demande d'autorisation par la société QUADRAN SAS pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes d'Ineuil et Montlouis

Nombre de membres afférents au conseil municipal **11**

Nombre de membres en exercice **11**

Nombre de membres ayant pris part à la délibération **10**

Présents

Sylvain AUFRAGNE

Jean-Paul BELLOT

Sabine BERNARDIN

Noël DOCQ

Marc FLOQUET

Anne-Marie MERCIER

Philippe MOISSON

Anne-Marie PERON

Maurice POUVESLE

Christian VERNEUIL

Absents

Michel DE PAULE

Pouvoirs

Michel DE PAULE
 à Anne-Marie PERON

Pour 5

Contre 3

Abstention 2